

Communiqué de presse

Saint-Denis, le 25 juin 2026

Conseil de surveillance du jeudi 25 juin 2026

Nicolas Samsoen devient président du conseil de surveillance de la Société des grands projets

Lors de sa séance du 25 juin 2026, le conseil de surveillance de la Société des grands projets a élu à l'unanimité Nicolas Samsoen président du conseil de surveillance. Il succède à Karim Bouamrane, maire de Saint-Ouen-sur-Seine.

Nicolas Samsoen, diplômé de l'École normale supérieure et de l'École nationale des ponts et chaussées, a notamment dirigé l'établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval (Epamsa), été directeur Asie d'AREP puis directeur stratégie et innovation de Transdev. Maire de Massy depuis 2017, vice-président du conseil départemental de l'Essonne, Nicolas Samsoen a été désigné, sur proposition du ministre des Transports, Philippe Tabarot, représentant des communes d'Île-de-France au sein du conseil de surveillance de la Société des grands projets par un décret en date du 28 avril dernier.

Nicolas Samsoen est reconnu pour son engagement pour le développement des mobilités franciliennes, et pour les projets concourant à la réduction des déséquilibres territoriaux. Il était également président du comité stratégique de la Société des grands projets depuis 2021.

« L'ouverture de la ligne 18, première ligne entièrement nouvelle depuis 30 ans, va faire passer le Grand Paris Express de grand projet pharaonique à une réalité de la vie quotidienne. Le Grand Paris Express, c'est non seulement un métro, qui va ouvrir des opportunités à des millions de personnes mais aussi une fierté et la démonstration de notre capacité collective à mener de très grands projets. L'enjeu des deux prochaines années est d'abord de réussir cette ouverture, de la deuxième phase de la ligne 18 qui ira jusqu'à Orly, puis celle de la ligne 15 sud, des lignes 16 et 17 puis de tout le réseau en lien avec Île-de-France Mobilités et les opérateurs. Il faudra ensuite tracer des perspectives, à moyen terme, pour d'autres projets, qu'ils soient franciliens ou dans les grandes métropoles régionales. »

Nicolas Samsoen, président du conseil de surveillance de la Société des grands projets

Ligne 18 : la mise en service du premier tronçon reliant Massy – Palaiseau à l'Université Paris – Saclay fixée à la première semaine de décembre 2026

Le directoire de la Société des grands projets a indiqué à son conseil de surveillance, en accord avec Île-de-France Mobilités, être désormais à même de fixer la date de mise en service du premier tronçon de la ligne 18. Après un transfert en gestion technique programmé le 30 septembre 2026 et une marche, à blanc de deux mois, assurée par Keolis et RATP Infrastructure, les futurs exploitant et mainteneur sous l'autorité d'Île-de-France Mobilités, et après l'obtention des autorisations de sécurité requises, la mise en service de la ligne 18 pourra intervenir à compter du 30 novembre 2026.

Première ligne nouvelle de métro en Île-de-France depuis 30 ans, cette première partie, centrale, de la ligne 18 bénéficiera en particulier aux 70 000 étudiants, enseignants-chercheurs et salariés du plateau de Saclay dont les trajets du quotidien seront considérablement facilités. Elle renforcera l'accessibilité d'Orsay, Gif, Palaiseau et Massy, en cohérence avec le développement de tout le territoire. La mise en service de ce premier tronçon sera suivie, d'ici la fin de l'année 2027, de l'ouverture du tronçon reliant le plateau de Saclay à l'aéroport d'Orly, soit la moitié de la ligne 18.

Ligne 15 Sud : la mise en service reportée à l'automne 2027

La Société des grands projets a par ailleurs présenté à son conseil de surveillance sa décision de reporter l'échéance de mise en service de la ligne 15 Sud d'un semestre, pour la fixer à l'automne 2027.

Lors du passage de la phase de travaux de génie civil et d'aménagement à la phase des systèmes de transport et de contrôle des gares, un plan d'action avait été décidé, expertisé puis mis en œuvre pour faire face aux difficultés rencontrées, et avait fixé un objectif de mise en service en avril 2027. Si ses effets sont conformes à ce que la Société des grands projets en attendait, son déploiement a néanmoins nécessité plus de temps qu'anticipé.

Le projet de la ligne 15 Sud connaît des avancées significatives : les essais de montée en vitesse du matériel roulant se sont déroulés en mars dernier, ainsi que les essais de qualification, qui doivent permettre de valider 80% des systèmes fonctionnels de la ligne. Du point de vue de l'aménagement des gares, les 255 escaliers mécaniques sont par ailleurs installés sur les 16 gares de la ligne. L'architecture contractuelle du projet a enfin été revue pour l'adapter au besoin de priorisation des titulaires, ce qui a justifié des phases de recontractualisation. La stratégie d'essais a été reconfigurée, pour tester parallèlement le système de transport et les systèmes gares.

Des difficultés ont toutefois été rencontrées dans le rythme de déploiement des équipements d'automatismes de transport en tunnels, qui conditionnent l'engagement des phases d'essais du système. De même, le rythme d'intégration des 16 gares et de tous les équipements qui les composent, processus complexe et nécessitant une forte mobilisation des titulaires situés sur le chemin critique du projet, n'est aujourd'hui plus cohérent avec l'objectif d'avril 2027.

La Société des grands projets accompagnera chaque acteur affecté par cette modification d'échéance de mise en service, pour que l'arrivée de la plus longue ligne de métro jamais ouverte en France intervienne dans les meilleures conditions possibles, pour les usagers, les collectivités territoriales, comme pour les futurs opérateurs en charge de l'exploitation de la ligne.

« Après 6 ans de travaux, l'officialisation de l'échéance de mise en service de la ligne 18 dans un calendrier inchangé depuis 2018 constitue une étape majeure dans la vie du projet : elle récompense les efforts conjugués des équipes de la Société des grands projets et de ses partenaires, et valide la robustesse du modèle envisagé par la loi du Grand Paris, adoptée il y a désormais 16 ans. Sur la ligne 15 Sud, le recalage de l'échéance de mise en service tient à des difficultés intrinsèquement liées à l'ampleur du projet, à sa sophistication, et aux effets d'inertie rencontrés lors des changements de phase. Ce nouveau calendrier est partagé avec nos partenaires industriels et validé par nos experts. Au regard du rythme des opérations liées aux systèmes de transport et de gares, et forts du retour d'expérience de la ligne 18, l'échéance de l'automne 2027 est robuste, et les équipes de la Société des grands projets et de leurs partenaires sont pleinement mobilisées pour la tenir. »

Jean-François Monteils, président du directoire de la Société des grands projets

À propos de la Société des grands projets

La Société des grands projets réalise de nouvelles solutions de mobilité du quotidien : des grands projets de transport décarbonés au service des territoires et des habitants. Elle pilote depuis 2010 la réalisation du Grand Paris Express, dont les quatre nouvelles lignes de métro — 15, 16, 17 et 18 — ainsi que les prolongements de la ligne 14 vont révolutionner les déplacements de banlieue à banlieue. À l'échelle nationale, au plus près des territoires, elle accompagne les collectivités pour mener à bien les projets de services express régionaux métropolitains.

Contacts presse :

Jérémy Huppenoire - jeremy.huppenoire@sgp.fr - 06 34 47 16 18

Nathan Krzan – Nathan.krzan@sgp.fr - 06 03 71 64 21

Camila Roussey – Camila.roussey@sgp.fr - 07 70 22 31 22